

Grenelle de l'environnement - Venelles 1 - BILAN

Atelier	Thèmes	Objectifs	Réalisés	En cours	Loi du grenelle du 03/08/09	
	Urbanisme	Prendre en compte les risques naturels dans l'élaboration du PLU	Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) en 2007, réactualisé en 2009 suite au retour sur expérience de l'épisode neigeux de janvier 2009. Réalisation et diffusion du DICRIM en 2007. Intégration du P.E.R (sismicité + Mouvements de terrain) valant P.R.R intégré au P.L.U. Étude sur zones inondables, valant P.P.R.I intégré au P.L.U.		D9P14 : Renforcer la politique de prévention des risques majeurs (Plan séisme aux Antilles, etc.).	
		Développement durable et droit des sols	Intégration dans le P.L.U des orientations en matière d'efficacité énergétique et de développement durable (cf délibération 1432008 du 25 juillet) : - Exemple 1 : Préservation du côté Est de l'autoroute et de sa vocation agricole. - Exemple 2 : Délibération EBC 642008 DU 27/04/08. Obligation incluse dans le P.L.U de se raccorder au réseau de chaleur (si existant) Bonus de C.O.S de 20% maximum calculé au prorata de la performance énergétique.		D2P1 : Lutter contre la régression des surfaces agricoles et l'étalement urbain D2P6 : Faire en sorte que les règles d'urbanisme ne gênent pas la mise en œuvre de travaux d'amélioration de la performance énergétique. D2P4 : Accélérer le calendrier de développement des écoquartiers et celui de la modification du droit de l'urbanisme.	D'autres aspects que l'efficacité énergétique devraient être pris en compte : lutter contre l'étalement urbain, préserver la biodiversité, Assurer une gestion économe des ressources et de l'espace (voir la loi du 3/08/09)
		Définir et mettre en application le concept de "quartier durable" sur les sites Michelons et Font-Trompette	Adhésion au projet CATMED, consistant en la création d'habitat durable, via la mise en place d'une démarche reproductive	Z.A.C d'Intérêt Communautaire en cours de création dans le cadre du projet de Quartier Durable des Michelons. Concertation en cours sur le projet de quartier durable des Michelons + couplage avec projet européen Green Apple (CATMED).	D1P1 : Appliquer la norme "bâtiment basse consommation" (moins de 50kWh/an en énergie primaire) à toutes les nouvelles constructions à la fin 2012 (fin 2010 pour les bâtiments du tertiaire et les bâtiments publics) D2P4 : Accélérer le calendrier de développement des écoquartiers et celui de la modification du droit de l'urbanisme	
		Délibérer sur l'augmentation du COS +20% pour une construction à caractère durable	Délibération n°282009 relative à un accord sur le dépassement du C.O.S de 20%. Intégration au P.O.S, puis au P.L.U.		D2P4 : Accélérer le calendrier de développement des écoquartiers et celui de la modification du droit de l'urbanisme	
	Énergie	Exemplarité de la commune en matière d'énergie (éclairage public, PECT,...)	Création d'un poste d'économie de flux en 2008. Installation d'une climatisation solaire au C.C.A.S en 2009. Obtention du premier prix au concours Agir pour l'Environnement en 2008. Venelles distingué par le Grand Prix Régional pour le développement durable 2009-2010. Venelles nommé pour la Meilleure Innovation Régionale pour l'Environnement Innovante Locale et Labellisée Eco-Développement (M.I.R.E.I.L.L.E.) de l'A.R.P.E en 2009.	Étude en cours pour valoriser la biomasse par l'installation d'une Chaudière à granulés de bois (Inclu dans le B.P 2010). Étude en cours pour l'adoption du système d'horloge astronomique, qui permet de graduer la durée et l'intensité de l'éclairage public en fonction de la luminosité et de la durée de jour (Inclu dans le B.P. 2010). Projet d'installation de capteurs photovoltaïques sur les toitures publiques (inclu dans le B.P. 2010). Programmation pluri-annuelle de travaux d'amélioration et de réduction des consommations en fonction des travaux de voirie et des besoins. Renouvellement progressif du parc de lampadaires publics avec option variateur de puissance (bi-éclairage).		Mettre en place un suivi des résultats obtenus, travailler dans la transparence
		Établissement et suivi d'un tableau de bord de la mobilisation en matière d'Énergies Renouvelables	Participation de Venelles au programme A.G.I.R 2008/2012		D4P1 : Inciter les collectivités territoriales à établir des plans d'action, dits "plans climat-énergie territoriaux" avant 2012. D11P9 : Augmenter la prise en compte du développement durable dans les programmes d'aide au développement financés par l'Etat.	Il n'existe pas de tableaux de bord
		Délibérer sur l'exonération de la taxe foncière sur 5ans pour des dépenses destinées à économies d'énergie	Délibération n°872009 relative à la création d'un projet pilote expérimental sur la rénovation thermique des bâtiments "100 maisons rénovés". Adhésion au Prides-BDM (cf Délibération n°1332009 du 29 septembre	Mise en place d'une convention avec BDM et la Caisse d'épargne.	D1P7 : Favoriser la conclusion d'accords avec les banques et le secteur des assurances pour financer le développement des investissements d'économie d'énergie. D4P19 : Pour les communes : exonérer de taxe foncière pendant 5 ans les immeubles à vocation professionnelle qui se raccordent à une unité de traitement des déchets, en vue de couvrir tout ou partie de leurs besoins en chaleur.	
		Développer une expérience de petit éolien en toiture	Soutien à l'installation d'une éolienne à axe vertical par Solution F aux Logissons.		D8P15 : Soutenir les innovations écoresponsables, notamment en mobilisant et en coordonnant les pôles de compétitivité du domaine environnemental.	Intérêt à démontrer

Éducation/ sensibilisation	<p>Création d'un Bureau Info Énergie (B.I.ENà. Organisation d'un Grenelle de l'environnement à Venelles en 2007 et en 2009. Organisation d'une journée dédiée à l'habitat durable sur la Foire de Venelles en 2009. Mise en ligne d'un support internet consacré au Grenelle de l'environnement à Venelles. Visites de la centrale photovoltaïque de la Mairie par les écoliers venellois. Utilisation de papier recyclé pour imprimer le Venelles Mag (4.000 exemplaires). Publication d'une rubrique "Lectures durables" et d'une rubrique "Développement durable" dans le Venelles Mag.</p>	<p>Création d'un poste d'Econome de flux à temps complet + Partenariat avec le C.P.I.E pour bénéficier de la mise à disposition d'un technicien de l'Espace Info Energie (E.I.E) pour assurer des permanences au Bureau Info Energie (B.I.EN) de l'Office du Tourisme.</p>	<p>D12P7 : Créer (l'État) un portail environnemental permettant à tous d'accéder aux informations détenues par les autorités publiques et, dans certains cas, de participer à l'élaboration de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement D12P10 : Assurer le portage de l'éducation au développement durable par toutes les disciplines D12P14 : Lancer un programme pluriannuel d'information et de sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement.</p>	
Bâtiments publics existants	Diagnostic eau et énergie	Création de tableaux de bord couvrant la période 2005 / 2009 et permettant de détecter les dérives et de réaliser des bilans annuels.	D11P6 : Entreprendre un bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre au plus tard en 2009 pour toutes les administrations (bâtiments). D11P11 : Élaborer les indicateurs du développement durable dans le cadre de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) d'ici à 2012.	es tableaux de bord n'ont pas été communiqués, une commission devait suivre le projet dans le cadre du programme AGIR
	Cadre de subventions des travaux		D11P9 : Augmenter la prise en compte du développement durable dans les programmes d'aide au développement financés par l'État.	
Bâtiments privés	Information, formation et subventions (Bâtiments existant)	Réalisation d'une étude thermographique aérienne en 2007. Conception et diffusion de l'aide-mémoire des Venellois en matière de subventions en 2009. Mise en place de l'Eco Prêt à taux zéro (Eco-PTZ.)	Mise en place d'un partenariat avec l'Espace Info Energie (E.I.E) pour assurer une permanence à l'Office du Tourisme. Création d'un dispositif de subventions d'équipement et d'aide en faveur du développement durable.	D1P6 : Développer des outils d'incitation financière.
	Bâtiments neufs (à créer)		D1P1 : Appliquer la norme "bâtiment basse consommation" (moins de 50kWh/an en énergie primaire) à toutes les nouvelles constructions à la fin 2012 (fin 2010 pour les bâtiments du tertiaire et les bâtiments publics).	
Transport et déplacement	Liaisons douces et navettes entre quartiers, pôles d'échange entre la Gare et les Michelons	Mise en place d'une navette assurant toutes les 45 minutes la liaison entre les quartiers de Venelles, depuis le 12 octobre. Réalisation de pistes cyclables (Parcours Centre-Ville /Parc des Sports + Faurys/Centre-Ville + Touloubre/Logissonsà. 2 ms de pistes déjà construites. Opération Marchons vers l'École (M.V.Eà. Réalisation et diffusion d'un Guide du vélo à l'usage des Venellois. Réalisation d'un schéma directeur des pistes cyclables. Promotion de la Fête du vélo. Organisation du Rollon' Ensemble par le S.E.J.	Poursuite du programme de construction de pistes cyclables (Parcours de 1 km Claou/la Mouliéro), sur la base du schéma directeur réalisé avec les associations. Réalisation de parkings d'échange à l'étude pour le covoiturage.	D3P12 : Donner la priorité aux modes alternatifs à la route et aux transports collectifs Faire une enquête déplacement, mettre en place des indicateurs de suivi de la qualité du service rendu
	Transport collectif : réouverture de la halte SNCF, arrêt de bus Aix-Pertuis	Amélioration de la desserte de Venelles (Cabassols) par le bus assurant la liaison Aix-Pertuis (augmentation du nombre de rotations quotidiennes depuis 2008), y compris le week-end. Mise en place d'une navette entre Venelles et Les Milles.	Réouverture de la Gare SNCF à l'étude.	D2P3 : Créer un lien entre densité de population et niveau de desserte par les transports en commun. D3P14 : Porter une attention particulière aux emprises de lignes ferroviaires désaffectées pour les réutiliser en lignes de fret ou de transports en commun. Plus d'implication de la municipalité sur ce dossier
	Informations précises sur l'offre en transport collectif	Informations disponibles en Mairie et sur le site internet de la Mairie. Mise en place de panneaux indicateurs d'horaires sur les arrêts de bus en 2009. Conception et diffusion d'un Guide du Vélo à Venelles. Campagne en faveur du covoiturage sur le Venelles Mag. Fête des déplacements en Pays d'Aix.	D3P12 : Donner la priorité aux modes alternatifs à la route et aux transports collectifs.	On ne peut pas se contenter de mettre les horaires sur le site de la mairie.

Atelier 2 : Biodiversité	Espaces naturels	Biodiversité, débroussaillage et agriculture	Obtention du Premier Prix Régional pour le débroussaillage en 2007. Renouvellement des essences à l'occasion des travaux engagés par la municipalité. Exemple : Plantation de palmiers sur les rond-points des Logissons. Obtention de 2 fleurs au concours des villes et villages fleuris en 2008 et 2009.		D2P5 : Préparer un plan pour restaurer la nature en ville, dans l'optique d'une préservation de la biodiversité et de l'adaptation urbaine au changement climatique.	
		maintenir les espaces naturels (boisés ou agricoles) situés à l'est de l'autoroute	Volonté politique affichée de préserver la zone agricole. Partenariat avec le Grand Site Sainte-Victoire (G.S.S.V.) + Charte des manifestations dans les massifs du G.S.S.V.		D5P1 : Élaborer, d'ici à 2012, une trame verte et une trame bleue reliant les grands ensembles du territoire, pilotée en région avec les collectivités locales et les acteurs, dans un cadre cohérent défini par l'État	
		Autant que possible, favoriser la maîtrise des espaces naturels	Veille des C.C.F.F sur le terrain. Pose de poteaux d'incendie.		D2P1 : Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles et l'étalement urbain.	Un peu léger, suivre annuellement l'évolution de l'étalement urbain
		Favoriser le pastoralisme dans les espaces forestiers notamment dans les zones qui doivent être débroussaillées (habitations, voies de communication)				Est ce bien du ressort de la municipalité ?
		Maintenir les espaces agricoles par une incitation à une agriculture raisonnée : jachère, pastoralisme, implantation d'un jardin conservatoire de variétés anciennes (agriculture biologique)	Protection des domaines agricoles remarquables en incluant la possibilité de dérogations exceptionnelles permettant aux exploitants de dégager quelques subsides.		D6P4 : Donner la priorité aux agricultures biologiques et peu utilisatrices d'intrants dans les périmètres de captage d'eau potable. (?) D7P2 : Doubler le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique. D6P2 : Interdire l'utilisation des phosphates à partir de 2012.	Pas d'incitation pour l'instant à mettre en place une culture raisonnée
		Encourager et soutenir le développement de la filière bois	Délibération n°862009 relative à la mise en place d'une incitation financière pour l'acquisition de poêles à charbon et à granulés de bois. Délibération n° 1342009 du 29 septembre relative à une demande de subvention pour créer une unité de production de combustible sur Venelles. Les commandes de fournitures et de papier par la Mairie obéissent désormais à des critères de respect de l'environnement : utilisation de papier recyclé, remplacement des arbres coupés...)	Création d'un réseau de chaleur Bois-Energie pour l'alimentation de l'écoquartier des Michelons Installation d'un poêle à granulés pour des démonstrations à l'Office du Tourisme.	D4P10 : Diversifier le bouquet énergétique, avec l'objectif de 23% minimum d'énergie renouvelable en 2020. D4P18 : Soutenir les réseaux de chaleur alimentés à plus de 50% par des énergies nouvelles renouvelables. D7P9 : Promouvoir l'usage du bois dans la construction. D7P11 : Employer exclusivement du bois certifié ou issu de forêts gérées de manière durable dans les constructions publiques à compter de 2010.	
	Eau	Entretien des réseaux souterrains	Renouvellement des canalisations d'eaux potable (2360 mètres) et d'eaux usées (2150 mètres) de 2002 à 2005.	Poursuite du programme de renouvellement des canalisations, à hauteur de 1% à 1,5% du réseau par an		Faire une étude diagnostic des réseaux, étudier l'impact par temps de pluie sur la Touloubre, faire régulièrement une enquête de satisfaction auprès des usagers, organiser chaque année une réunion publique.
		Préserver la source de la Touloubre - en évitant les rejets intempestifs de la zone d'activité - en évitant le ruissellement des eaux de 1ère pluie polluées	Construction d'une station d'épuration à Haute Qualité Environnementale (H.Q.E) aux Logissons.		D6P3 : Définir, d'ici à 2012, des plans d'action pour protéger les 500 captages d'eau potable les plus menacés, en intégrant la problématique des produits phytosanitaires. D6P4 : Donner la priorité aux agricultures biologiques et peu utilisatrices d'intrants dans les périmètres de captage d'eau potable. D6P5 : Accélérer la mise aux normes des stations d'épuration.	Faire une étude diagnostic et une modélisation sur le réseau d'eau potable. Des infos sur les économies d'eau faits par la commune.
		Préserver le torrent de Vauclaire : mise aux normes de la station d'épuration Nord		Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration Nord aux normes H.Q.E	D6P5 : Accélérer la mise aux normes des stations d'épuration.	
		Limiter les pertes sur le réseau d'eau potable	Détection et réparation des fuites sur le réseau pour optimiser le rendement + Sectorisation du réseau d'eau potable Pose d'une pelouse synthétique sèche au parc Maurice Daugé. Généralisation de l'utilisation de l'arrosage par goutte à goutte, et abandon de l'arrosage par dispersion. Construction d'un nouveau réservoir d'eau aux Plaines en 2008.	Certification ISO 14001 (normes environnementales) en cours.	D6P6 : Développer la récupération et la réutilisation des eaux pluviales et des eaux usées, dans le respect des contraintes sanitaires. D6P11 : Lancer une action spécifique pour généraliser la détection de fuites dans les réseaux et programmer les travaux nécessaires.	
	Sensibilisation - Éducation	Élargir à tout public et pas seulement aux scolaires :				
		* les jardins biologiques	Création de Rond-Points secs par les jardiniers municipaux. Promotion de l'agriculture biologique dans le Venelles Mag. Organisation de visite des fermes biologiques pour les enfants.		D5P6 : Mention pour la première fois dans la loi des conservatoires régionaux d'espaces naturels. D5P8 : Affirmer le principe de valorisation des services rendus par la biodiversité.	
		* les reboisements avec des essences locales de feuillus	Plantation de glands au printemps 2008.		D7P8 : Prendre en compte la lutte contre le réchauffement climatique dans la politique forestière.	
		* les sentiers botaniques et de découverte	Publication de parcours pédestres par le G.S.S.V.		D5P8 : Affirmer le principe de valorisation des services rendus par la biodiversité.	Créer des sentiers de découverte
		* ne pas oublier de respecter la nature "ordinaire", animaux et plantes banales	Lancement d'une pétition et sauvetage de 3 chênes centenaires dans la zone d'activité des Logissons. Visite de l'éco-musée de Gardanne par les écoliers et les seniors de Venelles.		D5P8 : Affirmer le principe de valorisation des services rendus par la biodiversité.	
	en extérieur :					

Atelier 3 : Santé

	* Localiser des zones d'émission - État des lieux - PLU	Installation d'un dispositif de détection de l'ozone.		D4P20 : Mettre en cohérence les politiques de qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique. D8P10 : L'effort de recherche privilégiera l'observation et la compréhension des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.	
Pollution de l'air	* Favoriser les transports en commun propres	Campagne en faveur du covoiturage dans le Venelles Mag. Opération M.V.E. Mise à l'essai de la Trotline en Rotations d'un petit train électrique à la Foire du Pays d'Aix.	Projet de parc relais en bordure du quartier durable des Michelons.	D3P12 : Donner la priorité aux modes alternatifs à la route et aux transports collectifs.	Faire une enquête déplacement auprès de la population, mettre en place des indicateurs de suivi de la qualité du service rendu
	* Co-Voiturage, signalisation plus importante (badge sur voitures) <i>en intérieur :</i>	Signalisation de 2 points de Rendez-vous (Rd-pt de la Gare + Parking Grande Terre).			
	* Informer les particuliers sur la nocivité des matériaux et des produits ménagers			D9P1 : Élaborer le second plan national santé environnement, pour mieux connaître, encadrer et réduire l'usage des substances à effets nocifs : y compris les préoccupations liées au trichloréthylène, au perchloroéthylène et aux perturbateurs endocriniens, ainsi qu'aux enfants en bas-âge et aux impacts sanitaires prénataux des polluants.	
	* Problème de diffuseur d'air pur				
	<i>Communal alimentaire :</i>				
	* Intégrer les produits frais "bio" dans le cahier des charges du prestataire de service	Formation du personnel Mairie par les Ambassadeurs du Goût de la SOGERES.	Négociation de la prochaine délégation de service public en incluant au minimum 15% à 20% de bio dans les cantines scolaires. Volonté de favoriser les circuits courts en privilégiant l'approvisionnement auprès des fermes du coin.	D11P4 : Recourir aux produits biologiques pour l'approvisionnement des services de restauration collective : 15% des commandes en 2010 et 20% en 2012. D11P10 : Intégrer les enseignements au développement durable dans les formations des agents de l'État d'ici à 2012. D12P11 : Encourager la mise en place de formations au développement durable et à la protection de l'environnement pour les agents des collectivités locales.	
Chimie et pesticides	* Informer pour éduquer les enfants	Organisation de l'opération contre l'obésité "Petit-déjeuner équilibré" dans les écoles par la Mairie et la SOGERES. Participation des écoliers du primaire au programme "Apprendre pour agir" proposé par la C.P.A sur les thèmes Forêt, Transports, Déchets, Air, Énergie et Agriculture. Participation des écoliers à la Semaine du goût. Découverte d'un fruit et/ou légume de saison tous les mois dans les cantines scolaires.	Mise en place de l'Opération Goûter dans les maternelles.	D12P10 : Assurer le portage de l'éducation au développement durable par toutes les disciplines.	
	<i>Communal entretien :</i>				
	* Utiliser de façon réduite les pesticides	Utilisation de chanvre biologique pour le paillage des sols. Limitation maximale de l'utilisation d'intrants chimiques par les jardiniers municipaux. Traitement des chenilles forestières avec du Bacillo Thuringiensis (BT), une préparation bactériologique non chimique et non toxique. Les achats publics de produits d'entretien privilégient les éco-produits.		D6P2 : Interdire l'utilisation des phosphates à partir de 2012 D7P4 : Généraliser les pratiques agricoles plus durables (retrait d'ici à fin 2010 des 40 substances les plus préoccupantes dans les produits phytosanitaires).	
	<i>Domestique intérieur :</i>				
	* Éditer un livret regroupant les produits de substitution naturels				
	<i>Domestique extérieur :</i>				
	* Éditer un livret de conseil pour alternative				
	<i>Relais :</i>				
Téléphonie Mobile	* Contrôle communal juridique des demandes d'installation	Délibération du 19/02/09 relative à la mise en place d'un Comité Consultatif en charge des antennes relais Réponse de Venelles à l'appel à projet du Ministère relatif à l'amélioration de la concertation relative aux relais de téléphonie mobile.	Conception et diffusion (limitée) d'un "Guide des relations entre opérateurs et communes".	D12P3 : Consolider le rôle essentiel des collectivités territoriales en matière d'environnement et de développement durable. Associer les groupements de collectivités à l'instance nationale consultative de concertation des collectivités territoriales en matière d'environnement et de développement durable.	
	<i>Utilisateur :</i>				
	* Notion d'information plus claire à l'achat			D12P4 : Affirmer le principe de transparence environnementale.	
	* Notion d'utilisation "dix recommandations"			D12P9 : Associer les professionnels à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux des produits et offres de services.	
	<i>Professionnels :</i>				
	* Sensibiliser au problème				

Atelier 4 : Production et consommation	Consommation agricole	Éducation des consommateurs et jeunes générations aux différentes variétés de fruits et légumes et à leur aspect parfois imparfait et non calibré. Développer dans les écoles et sur les marchés la conscience des saisons et de la variété des produits	Organisation de l'opération Petit-déjeuner dans les écoles par la Mairie et la SOGERES Participation des écoliers du primaire au programme "Apprendre pour agir" proposé par la C.P.A sur les thèmes Forêt, Transports, Déchets, Air, Énergie et Agriculture. Participation des écoliers à la Semaine du goût. Découverte d'un fruit et/ou légume de saison tous les mois dans les cantines scolaires.	Réflexion quant à l'intégration de tout ou partie de ces objectifs dans le cahier des charges de la nouvelle délégation de service public (D.S.P) en restauration collective.	D12P10 : Assurer le portage de l'éducation au développement durable par toutes les disciplines.	
		Favoriser le développement d'un marché local de producteurs uniquement	Création d'une A.M.A.P à Venelles (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).			
	Production	Développer le conseil aux agriculteurs par des ingénieurs jeunes diplômés sur les techniques bio. Le label bio n'est pas une fin en soi, l'agriculture raisonnée avec des explications à taille humaine est très intéressante.				
		Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs axés sur des productions maraîchères plutôt que céréalières en incitant les propriétaires non exploitants à mettre leur terrains à disposition				
	Déchets	Fermes pédagogiques : la commune devrait aider les agriculteurs à monter les dossiers administratifs pour obtenir "l'agrément éducation nationale" leur permettant de recevoir des classes des écoles de Venelles				
		* Réduire les volumes transportés	Campagne en faveur du tri sélectif dans le Venelles Mag. Opération "Composteurs", consistant à faciliter l'achat de composteurs par les Venellois grâce à des prix défiant toute concurrence. 4 livraisons par les "Ambassadeurs du tri de la C.P.A. ont déjà eu lieu à Venelles. 330 composteurs distribués entre 2007 et 2009. Poursuite de l'opération en 2010. Utilisation de déchets locaux dans la réalisation des couches de fondation des trottoirs et des chaussées. Installation de bennes de tri sélectif enfouies au parc Maurice Daugé et au Ventoux. Distribution aux particuliers de caissettes de couleur pour permettre le tri sélectif.(Opération de la C.P.A)		D10P4 : Donner la priorité à la réutilisation, au tri, à la valorisation des déchets et au recyclage en tant que mode de gestion des déchets.	Faire des mesures sur Venelles pour montrer l'évolution des tonnages collectés – Faire une enquête de satisfaction auprès des usagers – Organiser chaque année une réunion publique
		* Demander au prestataire de la DSP déchetterie de compacter les végétaux et cartons	Les cartons sont compactés au tractopelles et acheminés à Pertuis (entreprise Macanio).		D10P13 :Les déchets encombrants issus de l'ameublement et du bricolage devront faire l'objet d'un cadre réglementaire, économique et organisationnel adapté.	
		* Imposer aux magasins de Venelles qui produisent beaucoup de déchets cartons de s'équiper d'une presse à balles (que ce point devienne une condition d'ouverture ou de poursuite de l'activité)			D5P7 : Rendre obligatoire la compensation des atteintes à la biodiversité lorsqu'il n'existe aucune autre solution D10P13 :Les déchets encombrants issus de l'ameublement et du bricolage devront faire l'objet d'un cadre réglementaire, économique et organisationnel adapté.	
		* Benne pour plastiques agricoles à solliciter auprès de la CPA quand nécessaire				Est-ce bien nécessaire ?
		Inciter les commerçants à réduire leur distribution de sacs plastiques et inciter les consommateurs à effectuer leurs achats munis de leurs propres emballages de transport	Distribution de sacs en toile au couleurs de la bibliothèque municipale. Réduction significative de la fourniture en sacs en plastique classiques par les commerces du secteur, au profit de sacs bio-dégradables. De plus en plus de commerces ne proposent plus du tout de sacs.		D12P6 : Étendre la responsabilité sociale et environnementale des entreprises D10P1 : Réduire de 7% la production d'ordures ménagères par habitant chaque année dans les 5 ans à venir.	
Atelier 5 : Institution et Gouvernance	Implication des élus, des services municipaux, des associations et des citoyens	Avoir un diagnostic, une méthode, une amélioration en continu	Mise en place de la Nouvelle Gouvernance Mise en place de la Commission sur le développement durable.		D12P12 : Harmoniser les différentes procédures d'enquête publique et améliorer la participation du public. D12P13 : Rénover la procédure du débat public pour mieux prendre en compte l'impact des projets sur l'environnement.	Ne fonctionne pas
		Définir les règles du jeu de la concertation	Dans le cadre de la concertation relative au quartier durable des Michelons, constitution de plusieurs groupes de travail, impliquant les élus, les acteurs économiques et associatifs, les riverains.		D12P12 : Harmoniser les différentes procédures d'enquête publique et améliorer la participation du public. D12P13 : Rénover la procédure du débat public pour mieux prendre en compte l'impact des projets sur l'environnement.	Pas fait (en cours)
		Créer des commissions extra municipales	Création après Grenelle 1 d' une Commission du développement durable, et de deux groupes de travail (transports doux + Nouvelle gouvernance) associant le CIQ, A.V.E.C, Venelles Environnement et l'opposition municipale.			Fonctionnement pas satisfaisant
		Partenariats avec le milieu associatif	Partenariat avec Recyclaïx, pour des actions de nettoyage sur le terrain et des ateliers de sensibilisation des enfants, notamment pour limiter la consommation d'emballages et le tri des déchets. Accueil de l'éco-festival "Lézards Verts" en 2008 et 2009.		D12P8 : Informer le consommateur sur les caractéristiques environnementales et sociales du couple produit/emballage, pour lui permettre de disposer d'une information complète et subjective.	Définir des règles de partenariat
		Améliorer et diversifier les canaux de la communication				A faire
		Mettre en place une instance de coordination	Réunion régulière d'une Commission en charge du développement durable.			Pas d'instance actuellement

	Formation (élus, personnel communal, associations, citoyens-formations, conférences, articles, colloque) Bilan par quartier de l'action municipale	Accueil du festival du Film sur l'environnement en 2007, 2008 et 2009.		Pas de formation A faire	
Atelier 6 : Compétitivité et Emploi	Organiser une journée de sensibilisation à l'isolation du bâtiment	Organisation d'une journée dédiée à l'habitat durable sur la Foire de Venelles en 2009.		D12P10 : Assurer le portage de l'éducation au développement durable par toutes les disciplines.	
	Dans le cadre des marchés, le critère "développement durable" devra être pris en compte	Prise en compte du Coût Global (Achat+Utilisation+élimination), en complément du critère Prix. La commune impose le respect du règlement R.E.A.C.H dans tous ses marchés publics (mobilier, etc.) depuis 2008. Les achats des écoles et de la Mairie ont été regroupés pour ne former qu'une seule commande, de sorte que le coût en transport et le conditionnement des produits sont moindre. Le papier recyclé représente un tiers des achats de papier, et le blanchiment est garanti sans chlore. Les stylos sont fabriqués avec du plastique issu du recyclage, et sont garantis sans encre toxique. Le fournisseur de cartouche d'encre garantie la récupération et le recyclage des cartouches usagées.	Négociation de la prochaine délégation de service public en incluant au minimum 20% de bio dans les cantines scolaires. Le prochain marché de fournitures intégrera 100% de papier recyclé, dès juillet 2010.	D11P4 : Recourir aux produits biologiques pour l'approvisionnement des services de restauration collective : 15% des commandes en 2010 et 20% en 2012. D11P3 : Réduire de façon significative la consommation de papier des administrations, généraliser le recyclage du papier qu'elles utilisent d'ici à 2012 et utiliser exclusivement du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable à compter de 2012.	Pas de transparence dans ce domaine, pas d'évaluation annuelle
	Une charte de la signalétique commerciale		Nouveau règlement local de publicité à l'étude, avec mise en application prévue en décembre 2009 (Limitation de la surface et du nombre de panneaux, harmonisation des enseignes).	D12P9 : Associer les professionnels à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux des produits et offres de services.	En cours
	Récompenser les entreprises ayant eu la plus forte démarche de développement durable (économique, sociale et environnementale) au moyen d'un prix annuel les mettant en valeur	Obtention du deuxième prix au concours M.I.R.E.I.L.L.E.		D8P15 : Soutenir les innovations écoresponsables, notamment en mobilisant et en coordonnant les pôles de compétitivité du domaine environnemental.	Mettre en place un prix annuel pour les entreprises
	Venelles interlocuteur privilégié pour les déplacements sur son territoire				A expliciter
	Venelles doit former et motiver les acheteurs publics à l'écoachat et les agents publics à l'éco utilisation	Les agents sont encouragés, par note administrative, à limiter leur consommation de papier et d'électricité. Envoi en 2009 d'un questionnaire à l'ensemble des agents municipaux pour évaluer leurs habitudes en matière de consommation d'énergie. Le Venelles Mag (4.500 ex.) est imprimé avec du papier recyclé. Diffusion de la brochure "30 défis pour l'environnement" et de guides sur l'énergie dans les fiches de paye des 120 employés municipaux.	Intéressement des salariés aux économies d'énergie.	D11P3 : Réduire de façon significative la consommation de papier des administrations, généraliser le recyclage du papier qu'elles utilisent d'ici à 2012 et utiliser exclusivement du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable à compter de 2012.	Rejoint une proposition précédente
	Venelles doit être précurseur dans l'utilisation de nouvelles technologies	Partenariat avec la web-télévision TV7 Provence pour assurer la diffusion de l'information locale. Refonte du site Internet de la Mairie (venelles.fr) + Multiplication des informations en ligne.	Arrivée du haut débit avec équipement par fibre optique à Venelles au premier trimestre 2010 (Action C.P.A).	D11P5 : Développer l'usage des technologies de l'information et de la communication et les installations de vidéoconférence.	
Favoriser l'accès à une culture de développement durable dans les écoles	Mise à disposition par la municipalité d'un composteur à l'école Maurice Plantier, en soutien au programme scolaire de sensibilisation au tri sélectif.			Faire des formations dans les écoles	